



Communiqué de presse

6 mars 2020

« T'as tes règles, et alors ? » : la FCPE lance une campagne pour lutter contre la précarité menstruelle

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la FCPE réaffirme son engagement pour rendre effectifs les droits des enfants, les droits des femmes et l'égalité filles-garçons et plus particulièrement le droit des filles à avoir leurs règles sans être stigmatisées. Aujourd'hui, au sein du système scolaire ce sont près de 2 millions de jeunes filles qui sont concernées tous les mois par leurs règles.

La fédération lance donc dans la continuité de sa campagne des toilettes à l'école une grande campagne d'affichage « T'as tes règles, et alors ? » dans tous les établissements scolaires publics du territoire. Au total ce sont donc 8 000 établissements scolaires qui sont concernés par cette campagne.

Pour la FCPE, l'objectif est double : d'une part briser le tabou des règles et d'autre part demander la distribution gratuite des protections hygiéniques et éviter que la précarité menstruelle, qui existe dans certains territoires, ne s'installe davantage, jusqu'à toucher, on le sait à l'âge adulte, près de deux millions de femmes.

La FCPE demande que ces protections soient accessibles à toute heure de la journée ; que l'accès aux toilettes soit possible pendant les cours. Les adolescentes doivent pouvoir avoir accès à des toilettes propres, où elles se sentent en sécurité, avec du savon, de quoi se sécher les mains et des poubelles installées dans chaque toilette pour préserver leur intimité.

Elle invite tous les élus parents d'élèves des conseils d'administration des collèges et lycées à présenter une motion dans ce sens.